

## **Agroalimentaire / Export : « Où exporter en 2017 ? » selon Business France**

À l'occasion du SIAL, le salon international de l'alimentation, qui se tient au parc des expositions de Paris Nord-Villepinte du 16 au 20 octobre 2016, Business France a dévoilé le 17 octobre la 8ème édition de son guide « Agroalimentaire : où exporter en 2017 ? », lequel a vocation à soutenir et orienter les entreprises françaises de l'ensemble de la filière agroalimentaire dans leur stratégie internationale.

La demande agroalimentaire mondiale évolue et de nouvelles tendances de consommation apparaissent. Rendez-vous biennal de l'innovation alimentaire, le SIAL Paris dévoile les dernières tendances culinaires et des produits du monde entier. Dans la compétition mondiale, l'agroalimentaire français bénéficie d'une réputation de qualité et de sécurité sanitaire qui séduit une nouvelle classe de consommateurs, jeune et urbaine, dans les pays émergents.

### **170 pages pour « comprendre les évolutions du marché et saisir les nouvelles opportunités commerciales »**

Dans ce contexte, le guide de 170 pages réalisé par Business France « Où exporter en 2017 ? », en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, a pour but de permettre aux entreprises agroalimentaires de comprendre les évolutions du marché pour saisir les nouvelles opportunités commerciales. Ce guide « donne toutes les clés aux entreprises de la filière pour construire leur stratégie de développement international » ainsi qu'« une vision claire du marché mondial et des pays sur lesquels miser ».

Pour réaliser cet ouvrage, l'agence nationale Business France a mobilisé ses experts Agrotech basés à Paris et à l'étranger. Le document est divisé en trois chapitres :

- La première partie analyse, dans une approche macroéconomique, l'évolution des échanges agroalimentaires en 2015, le positionnement de la France sur ce marché et les secteurs les plus porteurs de l'offre tricolore ;

- La deuxième partie propose une analyse plus fine, focalisée sur les grands secteurs de l'agroalimentaire. Quelques 14 filières sont ainsi passées au crible. Les experts de Business France font le point sur les enjeux par secteur et livrent leurs conseils sur les positions à prendre et les axes stratégiques à développer dans chacune de ces familles;
- Le troisième chapitre passe au crible 40 marchés, de l'Afrique du Sud au Vietnam, en passant par l'Italie, les Émirats arabes unis, l'Espagne, le Mexique ou encore la Chine, considérés comme les plus porteurs pour l'offre française en 2017. Pour chacun d'entre eux, les experts agroalimentaires de Business France proposent un état des lieux du positionnement de la France dans la filière et une analyse des évolutions de la consommation locale. Un tableau présente les principales opportunités de marché en fonction des produits.

**Pour en savoir plus :**

Le guide de Business France « Agroalimentaire : où exporter en 2017 ? » est disponible en libre accès sur le site de Business France à l'adresse suivante : <http://bit.ly/Ou-exporter-2017>

**Lien article :** <http://www.lemoci.com/actualites/entreprises-secteurs/agroalimentaire-export-ou-exporter-en-2017-selon-business-france/>